



CERCLE DE SILENCE

Jeudi 22 novembre 2012

de 18h00 à 19h00 - gare de Creil

Comme chaque 4ème jeudi du mois à Creil, à l'heure actuelle en France des Cercles de silence se réunissent généralement chaque mois dans 176 villes de France, une dizaine de villes en Espagne, et quelques villes en Suisse. Ils ont aidé beaucoup de personnes à prendre conscience qu'au nom de notre commune humanité elles ne peuvent tolérer certaines actions faites à l'encontre des « sans-papiers » au nom de tous les citoyens. Réunis à Toulouse le 20 octobre 2012, 5 ans après le lancement de ces manifestations, ils lancent l'appel suivant :

A nos concitoyens, Aux gouvernants et aux élus des Etats Français et Européens,

NOUS CITOYENS EUROPEENS

Venus de différents pays et réunis le Samedi 20 octobre 2012 à Toulouse pour marquer 5 années de Cercles de Silence, nous voulons par ce geste :

- crier ensemble notre refus de l'inacceptable,
- interpeller les pouvoirs et les opinions publiques de nos différents pays.

Est-il acceptable que dans des pays qui se réclament continuellement de la démocratie et des droits humains, des femmes, des hommes, parfois des enfants, dépourvus de titre de séjour, soient traités comme des délinquants et placés dans des Centres de Retention Administrative qui ressemblent à des prisons ? Ils n'ont commis aucune atteinte aux personnes et aux biens. L'irrégularité de leur situation administrative ne doit pas constituer un motif de privation de liberté.

Est-il acceptable que cette marque infamante et injuste de l'enfermement soit ajoutée à leur précarité ?

Est-il acceptable que ces hommes et ces femmes deviennent des boucs émissaires de nos difficultés économiques et sociales ?

Est-il acceptable que des étrangers qui souvent font les travaux les plus pénibles mal rémunérés, depuis des années, qui paient leurs impôts et leurs cotisations sociales depuis des années, et dont les enfants sont totalement intégrés dans leurs quartiers et leurs écoles, ne soient pas régularisés ?

Est-il acceptable que des mesures de bannissement viennent déchirer des familles et des couples ?

NOUS CITOYENS FRANCAIS,

Dans son discours de Tulle le Président de la République a insisté sur le respect de la dignité de toute personne. Nous demandons que cette volonté politique et cette attitude se manifestent à tous les niveaux de l'administration.

Les mesures brutales et expéditives prises à l'encontre des Roms ne sont pas l'expression du changement attendu. Les organisations actives dans l'accueil et l'accompagnement des migrants, ont fréquemment dénoncé des règlements et des comportements honteux pour la France et les pays européens.

NOUS DEMANDONS LA FERMETURE DES CAMPS DE RETENTION ET DE TOUTES LES FORMES

D'ENFERMEMENT DES MIGRANTS. Les associations et les représentants de migrants demandent du Gouvernement des règlements, des décrets, des lois, et des alternatives qui respectent véritablement les personnes que sont les étrangers dépourvus de titre de séjour.

Nous invitons encore tous nos concitoyens à exprimer, par des actes, l'impératif de leur conscience. Il revient à chaque personne de le rappeler à ceux qui détiennent une responsabilité dans la société.

L'ÊTRE HUMAIN N'EST PAS UN OBJET.

OÙ QU'IL SOIT, IL RESTE TOUJOURS UNE PERSONNE,

« UN MEMBRE DE LA FAMILLE HUMAINE » (1)

A L'OPPOSÉ TOUT AUTEUR DE VIOLENCE DÉTRUIT EN LUI-MÊME SA PROPRE DIGNITÉ.

(1) cf Préambule de la déclaration universelle des droits de l'homme

Ce 48ème cercle de silence est organisé à l'initiative de « **Solidarité sans-papiers, collectif de soutien aux migrants du bassin creillois** » cercledesilencecreil@free.fr - Permanences d'accueil -> prendre rendez-vous au Centre Georges Brassens, 4 bis rue Henri Dunant à Creil - 03 44 24 54 64 – Réunions de l'association une fois par mois, contactez-nous. Les cercles de silence : se forment devant la gare de Creil le 4ème jeudi de chaque mois.